



Canadian  
Heritage

Patrimoine  
canadien

# L'avenir du sport : recherche sur l'opinion publique

## Résumé

### Préparé pour le ministère du Patrimoine canadien

Nom du fournisseur : Phoenix SPI

Numéro du contrat : C1111-210404/001/CY

Date d'attribution : 2022-02-11

Valeur du contrat : 145 333,79 \$ (incluant la taxe applicable)

Date de livraison : 2022-10-20

Numéro d'enregistrement : ROP n° 117-21

Pour de plus amples renseignements, veuillez écrire à [recherchedopinionpublique-publicopinionresearch@pch.gc.ca](mailto:recherchedopinionpublique-publicopinionresearch@pch.gc.ca)

This report is also available in English.

Canada 

## ***L'avenir du sport : recherche sur l'opinion publique***

### **Résumé**

Préparé pour le ministère du Patrimoine canadien

Nom du fournisseur : Phoenix SPI

Octobre 2022

Ce rapport de recherche sur l'opinion publique présente les résultats d'un sondage de 15 minutes à mode mixte (en ligne et par téléphone) qui a été réalisé auprès de 9 208 résidents canadiens âgés de 16 ans ou plus du 10 mai au 6 juillet 2022. L'échantillon était constitué de participants à des sports organisés et non organisés ainsi que de personnes qui n'avaient pratiqué aucun sport au cours des trois dernières années, mais avaient l'intention de commencer à le faire.

### **Autorisation de reproduction**

Cette publication ne peut être reproduite qu'à des fins non commerciales. Veuillez au préalable obtenir une autorisation écrite du ministère du Patrimoine canadien. Pour de plus amples renseignements sur le contenu de ce rapport, communiquez avec le ministère du Patrimoine canadien à [por-rop@pch.gc.ca](mailto:por-rop@pch.gc.ca).

Ministère du Patrimoine canadien

15, rue Eddy

Gatineau (Québec) K1A 0M5

**Numéro de catalogue :** CH4-202/2022F-PDF

**Numéro international normalisé du livre (ISBN) :** 978-0-660-46602-6

**Publication connexe (numéro d'enregistrement : POR 117-21) :**

Numéro de catalogue : CH4-202/2022E-PDF

ISBN : 978-0-660-46601-9

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de Patrimoine canadien, 2022

This publication is also available in English under the title: *'Future of Sport' Public Opinion Research*

## Résumé

L'entreprise Phoenix Strategic Perspectives (Phoenix SPI) a été chargée par le ministère du Patrimoine canadien (PCH) de réaliser un sondage auprès des Canadiens au sujet de leurs motivations, de leurs intentions, des obstacles qu'ils rencontrent, de leurs expériences et de leurs attentes concernant la pratique d'un sport dans l'avenir.

### 1. But et objectifs de la recherche

Le but de la recherche sur l'opinion publique quantitative consistait à recueillir des informations sur les perceptions des Canadiens à l'égard de l'avenir du sport au Canada. L'objectif principal de la recherche consistait à répondre à la question générale : « Quels genres de sports les Canadiens pratiqueront-ils ou voudront-ils pratiquer au cours de la prochaine décennie? ». Le sondage a été conçu pour étudier le degré de satisfaction des Canadiens à propos des possibilités de sport, les obstacles à la participation qu'ils perçoivent, leurs intentions en ce qui concerne la participation à des sports dans l'avenir ainsi que leurs motivations et leurs attentes entourant la participation à des activités sportives et récréatives.

### 2. Méthode

Un sondage de 15 minutes à mode mixte (en ligne et par téléphone) a été réalisé auprès de 9 208 résidents canadiens âgés de 16 ans ou plus entre le 10 mai et le 6 juillet 2022. L'échantillon était constitué de participants à des sports organisés et non organisés, de participants à des activités récréatives ainsi que de personnes qui n'avaient pratiqué aucun sport ni aucune activité récréative au cours des trois dernières années, mais qui avaient l'intention de commencer à le faire. Deux sources d'échantillons ont été utilisées : l'échantillon du panel d'Advanis, General Population Random Sample (GPRS), ainsi que le recours à la composition aléatoire. En se basant sur un échantillon de cette taille, les résultats peuvent être considérés comme précis à  $\pm 1,02\%$ , 19 fois sur 20. Les marges d'erreur sont plus grandes pour les résultats liés aux sous-groupes de l'échantillon total et aux échantillons fractionnés.

### 3. Faits saillants

***Quatre répondants sur dix se disent moyennement ou très satisfaits des possibilités qui leur sont offertes de pratiquer un sport dans leur collectivité locale. Peu de répondants sont insatisfaits.***

- Les coûts pour l'utilisation d'installations sportives et l'inscription à des programmes de sport organisé sont les principaux motifs d'insatisfaction des répondants. Exactement le quart d'entre eux se disent insatisfaits du coût d'utilisation des installations sportives; 24 % sont insatisfaits du coût des programmes de sport organisé et 13 %, du coût des programmes de sport proposés dans les écoles.
- Après le coût, les installations mises à la disposition des répondants sont des motifs d'insatisfaction pour plusieurs d'entre eux : 21 % des répondants ont exprimé leur insatisfaction quant au nombre d'installations sportives auxquelles ils ont accès, 13 % ont exprimé leur insatisfaction quant à la qualité de ces installations dans leur collectivité et 9 % l'ont fait à propos de la qualité de ces installations dans les écoles.

***La plupart des répondants vont probablement pratiquer des sports dans les trois à cinq prochaines années. En fait, plus du tiers d'entre eux ont déclaré qu'il est « très probable » qu'ils le fassent.***

- Un peu moins des deux tiers des répondants ont déclaré qu'il est « assez » (26 %) ou « très » (37 %) probable qu'ils pratiqueront des sports dans les trois à cinq prochaines années. Les personnes se disant satisfaites des possibilités qui leur sont offertes de pratiquer des sports sont plus susceptibles de déclarer qu'elles vont probablement pratiquer des sports à l'avenir (72 %) que celles qui sont insatisfaites (64 %) ou qui ne sont ni satisfaites ni insatisfaites (63 %).
- Parmi les répondants ne participant pas actuellement à des activités sportives ou récréatives, 57 % affirment qu'ils vont probablement essayer des sports qu'ils n'ont jamais pratiqués auparavant. De plus, parmi ceux ayant participé à des activités de sport organisé ou à des activités de sport non organisé au cours des trois dernières années, 56 % déclarent qu'il est peu probable qu'ils cessent de pratiquer un sport dans l'avenir. Chez les répondants susceptibles d'abandonner la pratique d'un sport, les deux principales raisons invoquées sont les blessures physiques (24 %) ou le manque d'intérêt (24 %).
- Lorsqu'ils choisissent un sport à pratiquer dans l'avenir, la plupart des répondants sont motivés par l'amélioration de leur condition physique (75 %) et par le plaisir (74 %). Par ailleurs, la moitié (51 %) des répondants cherchent des occasions de nouer des amitiés, et 41 % visent la détente.

***Lorsqu'on les interroge sur les obstacles à la pratique du sport, environ un tiers des répondants mentionne le coût.***

- Parmi les obstacles à la pratique personnelle du sport, on trouve le coût (mentionné par 34 % des répondants), des connaissances insuffisantes au sujet des installations et des programmes (21 %), une mauvaise santé ou une mauvaise condition physique (20 %), le manque d'intérêt (19 %), les habiletés/aptitudes (17 %) et l'absence de programmes sportifs pour les débutants (16 %). Notons que 18 % des répondants ne signalent aucun obstacle à la pratique du sport.
- Chez les personnes vivant avec un handicap, le coût (46 %) et une mauvaise santé ou une mauvaise condition physique (45 %) sont les obstacles à la pratique du sport les plus souvent mentionnés. Ces obstacles sont suivis, loin derrière, par les connaissances insuffisantes au sujet des installations et des programmes (23 %) ou les habiletés/aptitudes personnelles pour le sport (22 %).

***Bien que les influences soient variées, la possibilité de passer du temps à l'extérieur, dans la nature, compte parmi les principales motivations pour la pratique d'un sport dans l'avenir.***

- De nombreux facteurs sont mentionnés comme pouvant influencer l'intention de pratiquer un sport dans l'avenir, mais la possibilité de passer du temps à l'extérieur ou dans la nature (43 %) figure parmi les principales motivations.
- En outre, environ trois personnes sur dix mentionnent les influences suivantes : lieu des programmes sportifs (39 %), coût des programmes (37 %), amis et famille (35 %), possibilité de participer à des interactions sociales (33 %) et occasions de participer de manière ponctuelle ou de payer pour jouer (30 %).

## L'avenir du sport : recherche sur l'opinion publique

- À la question de savoir quels changements liés à leurs circonstances personnelles pourraient les encourager à participer à un sport dans l'avenir, exactement la moitié des répondants mentionnent l'augmentation de leurs temps libres. En outre, 44 % des répondants déclarent qu'une amélioration de leur forme physique pourrait les encourager à pratiquer un sport à l'avenir, et 41 % des répondants ont mentionné l'augmentation de leurs revenus disponibles.

***Si l'on se projette dans les trois à cinq ans à venir, le faible risque de blessure figure parmi les éléments les plus importants des programmes sportifs.***

- On a présenté des paires d'éléments aux répondants, et on a invité ces derniers à déterminer lequel des deux éléments était le plus important à leurs yeux. Dans l'ensemble, les deux tiers (66 %) des futurs participants à des activités sportives souhaitent pratiquer des activités récréatives (par opposition à des activités compétitives), des sports présentant un faible risque de blessure (66 %) et des sports généralement peu risqués (66 %).

***Plus d'un tiers des participants ont déjà fait ou font actuellement du bénévolat pour des programmes sportifs.***

- Au total, 30 % des répondants ont déjà été bénévoles pour un programme sportif ou une organisation sportive, et 8 % effectuent actuellement un tel bénévolat. Par ailleurs, 16 % des répondants n'ont jamais fait de bénévolat dans le passé, mais souhaitent le faire dans l'avenir.
- Parmi ceux qui ont fait du bénévolat ou qui prévoient d'en faire dans l'avenir, 57 % jugent qu'une formation pour apprendre comment prévenir les blessures physiques devrait être obligatoire, tandis que la moitié d'entre eux (51 %) estiment que les bénévoles devraient suivre une formation obligatoire et apprendre le développement de compétences appropriées pour le sport selon l'âge ou le niveau.

***La majorité des répondants pensent que les activités sportives locales serviront au plaisir, aux loisirs et à la détente, et la plupart sont d'accord pour dire que les gouvernements devraient consacrer au moins des investissements modérés à tous les niveaux de sport.***

- Interrogés au sujet des fins auxquelles les sports offerts par leur collectivité serviront au cours des trois à cinq prochaines années, 79 % des répondants estiment qu'ils serviront au plaisir, aux loisirs et à la détente. Un peu moins des deux tiers des répondants pensent que les activités sportives locales aideront les résidents à développer des amitiés et rencontrer de nouvelles personnes (65 %) ou leur donneront l'occasion de pratiquer un sport, peu importe leur revenu (65 %).
- Les deux tiers des répondants pensent que les événements sportifs internationaux de grande envergure apportent de la valeur aux Canadiens. Parmi les raisons invoquées pour expliquer ce point de vue, on trouve le sentiment que ces événements favorisent la fierté et l'unité (15 %), rapprochent les communautés (13 %) et permettent d'exposer les gens aux sports et de les sensibiliser à l'importance d'une bonne forme physique en général (13 %). De ceux qui croient que les événements sportifs internationaux de grande envergure seront bénéfiques pour les Canadiens dans l'avenir, le plus grand sous-groupe (38%) n'a pu donner d raisons pour expliquer cette opinion.

## L'avenir du sport : recherche sur l'opinion publique

- Dans l'ensemble, la plupart des répondants sont d'accord pour dire que les gouvernements devraient consacrer au moins des investissements modérés à tous les niveaux de sport. Plus précisément, le degré d'accord sur le fait que les gouvernements devraient mettre l'accent sur les sports est à son plus haut lorsqu'il est question des activités sportives destinées aux enfants et aux jeunes : 58 % des répondants pensent qu'on devrait y consacrer un grand investissement, tandis qu'un tiers d'entre eux pensent qu'on devrait y consacrer un investissement modéré. Les répondants sont moins nombreux à penser que les gouvernements devraient consacrer un grand investissement aux sports récréatifs (37 %, contre 46 % qui préfèrent un investissement modéré) et aux sports de haute performance (30 %, contre 41 % qui préfèrent un investissement modéré).

***De nombreux répondants s'accordent à dire qu'on parvient à l'inclusion en organisant des programmes sportifs distincts qui permettent de créer des environnements équitables et sécuritaires, et que les programmes sportifs devraient être conçus pour accueillir tout le monde afin de garantir la diversité.***

- À la question de savoir quelle est la définition qui se rapproche le plus de ce qu'est pour eux l'inclusion dans le contexte du sport, 60 % des répondants ont choisi l'énoncé suivant : « *Les sports devraient avoir des programmes distincts selon l'âge, le sexe et les capacités afin de s'assurer que tout le monde peut participer dans un environnement équitable et sécuritaire.* » Les autres (40 %) pensent que pour favoriser l'inclusion dans les programmes sportifs, « *[L]es sports devraient avoir des programmes réunissant des participants de divers groupes d'âge, de divers sexes et de diverses capacités pour s'assurer que tout le monde se sent inclus* ».
- Lorsqu'on leur demande à quoi pourrait ressembler l'intégration de la diversité dans le contexte du sport, environ les trois quarts (74 %) des répondants ont choisi l'énoncé : « *Les programmes sportifs devraient être conçus pour accueillir tout le monde, peu importe les facteurs comme l'âge, le sexe, le milieu culturel, la religion ou l'orientation sexuelle* ». En revanche, un quart d'entre eux (26 %) pensent que pour assurer l'intégration de la diversité, « *[L]es programmes sportifs devraient être conçus avec des populations précises en tête* ».

### 4. Utilisation prévue des résultats

Les résultats de ce sondage aideront Sport Canada à s'adapter et à se préparer en vue de la mise en place d'un système sportif qui sera le plus pertinent et le plus adaptable possible, en particulier dans la foulée des engagements pris en faveur de l'équité, de la diversité et de l'inclusion. Ils éclaireront plus particulièrement l'établissement des priorités dans le cadre du renouvellement de la Politique canadienne du sport, l'examen de l'équité, de la diversité et de l'inclusion, l'initiative Le sport communautaire pour tous et les travaux prospectifs de Sport Canada.

### 5. Valeur du contrat

La valeur du contrat était de 145 333,79 \$ (incluant la taxe applicable).

## 6. Déclaration de neutralité politique

Je déclare par la présente, à titre de cadre supérieur de Phoenix Strategic Perspectives, que les produits livrables respectent toutes les exigences de neutralité politique du gouvernement du Canada décrites dans la *Politique de communication* du gouvernement du Canada et la *Procédure de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique*. Plus précisément, les produits livrables ne contiennent pas d'information sur les intentions de vote, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.



---

Alethea Woods  
Présidente  
Phoenix Strategic Perspectives Inc.